Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D08-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Naizin sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, M. DOLO Jean-Noël, M. FRANCOIS Patrice, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, M. LE MOING Christophe, Mme LE NEDIC Jeanne, Mme LEVINÉ Christelle, M. ONNO Jean-Marc, M. SAMY Hugues

Absentes ayant donné procuration :
Mme LE CLEZIO Nelly à Mme GUEHENNEUX Fanny
Mme ROBIC Fabienne à Mme JEHANNO Emma

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	17
nombre d'absents	7
nombre de votants	19
procurations	2
Quorum	**13**

Secrétaire de séance : M. ONNO Jean-Marc

****

2026-D08 - Demande de subvention pour l'installation de nouveaux buts au terrain de foot de Moustoir-Remungol

M. LE BOT indique que suite à un contrôle défavorable de SOCOTEC au stade de Moustoir-Remungol, il y a lieu de changer les buts. Dans le cadre du fonds d'aide au football amateur, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement définies par la Ligue Régionale et la nature du projet. L'aide minimum peut être de 1 500 € et est attribuée par la FFF sur proposition de la Ligue régionale dans le cadre d'une enveloppe régionale dédiée sur la saison 2025-2026.

La collectivité peut donc prétendre à une subvention pour l'installation de nouveaux buts au terrain de football de Moustoir-Remungol (50%).

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D08-DE

Les travaux devront être réalisés dans un délai de 24 mois à compter de la date de validation de l'aide par la FFF. Un devis a été réalisé auprès de SDU pour un montant de 5 977.08 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'installation de nouveaux buts au terrain de football de Moustoir-Remungol ;
- De valider la demande de subvention à la FFF par la collectivité ;
- De donner pourvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 30/01/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
ONNO Jean-Marc

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)